

Le conseil de BGE aux entrepreneurs pour bien grandir : #adoptelcoach

Propos recueillis par Yves Vilaginés

En décembre, le réseau BGE lance une campagne d'information sur les réseaux sociaux auprès des entrepreneurs et des porteurs de projet. Avec les hashtags #devenirentrepreneur et #adoptelcoach, les messages insistent sur les bénéfices de l'accompagnement.

N'est-ce pas une évidence qu'un créateur d'entreprise doit être accompagné ?

Si l'on regarde les taux de réussite des projets accompagnés, c'est une évidence. Le taux de pérennité à trois ans oscille autour de 82 % en moyenne selon les réseaux, au lieu de 72 % en moyenne nationale, selon la dernière étude Insee, hors micro-entrepreneurs. Toutefois, c'est loin d'être évident lorsqu'on sait que moins de 30 %* des porteurs de projet sont suivis par un programme dédié. Et quand je dis cela, j'inclus tout type d'accompagnement : de la réunion d'information au suivi individuel sur deux ans et plus, comme chez BGE.

D'où cette campagne #adoptelcoach ?

Un réseau associatif comme le nôtre n'a pas les moyens de se payer une campagne puissante, à la télévision, par exemple. Nous avons donc choisi les réseaux sociaux pour communiquer en misant sur la viralité. Nous portons un message clair : il est essentiel de se faire accompagner pour réussir. C'est le hashtag



Jean-Luc Vergne préside le réseau BGE.

Photo DR

#adoptelcoach. Nous voulons aussi dire à ceux qui veulent entreprendre que cela s'apprend, et c'est le sens du hashtag #devenir entrepreneur. Il n'existe pas d'âge ou de profil idéal, mais des prérequis pour réussir. C'est un ensemble de compétences entrepreneuriales pour avoir une vision de son entreprise et détecter des opportunités ; de compétences techniques

pour vendre et gérer ; d'un état d'esprit, d'une posture pour savoir rebondir et persévérer.

En quoi consiste l'accompagnement chez BGE ?

L'an dernier, 88.000 personnes ont poussé notre porte : elles ont au minimum participé à une réunion d'information ou obtenu un premier rendez-vous. Parmi elles, 55.000 ont démarré un parcours d'accompagnement, et 18.000 ont créé leur entreprise. Il y a trente-huit ans, lorsque BGE a été créé, nous accueillions surtout des demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, vient nous voir tout type de porteur de projet. Et nous voulons nous ouvrir plus aux jeunes et aux salariés. Nous n'avons pas d'a priori. Les potentiels sont partout. Nous nous adaptons à la personne et notre accompagnement est un mix entre un suivi individuel et collectif. La première étape consiste à évaluer la motivation, les aptitudes et les compétences. Nous nous penchons sur la personne autant que sur le projet. Nous associons formation et accompagnement, outil numérique et rendez-vous physiques individuels et collectifs...

Quelles sont vos ambitions ?

Aller plus loin dans les programmes de formation des créateurs d'entreprise et des entrepreneurs, toucher toujours plus d'autres publics, aller vers les entreprises en proposant de la formation à l'entrepreneuriat, et pas seulement

dans le cadre de PSE... Avec nos 950 salariés et 550 lieux d'accueil, nous pouvons aller encore plus loin. Au premier trimestre prochain, par exemple, nous lancerons Hello Client, une application smartphone pour TPE de suivi et de gestion de la relation commerciale. Pour cela, 14 des associations BGE ont cocréé une start-up avec des anciens de compte Nickel. Nous avons également lancé une vaste étude avec le Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) sur les critères de réussite d'un projet entrepreneurial. Près de 6.000 entretiens ont été conduits. Nous aurons des premiers résultats, là encore, début 2018.

Que pensez-vous des mesures récentes en faveur des entreprises prises par le gouvernement ?

Ne nous trompons pas... Pour les TPE, le frein à l'embauche, c'est le carnet de commandes, pas le risque d'indemnités prud'homales. Les TPE revendiquent deux choses : la simplification administrative et une constance à long terme dans les mesures prises, pas seulement pour un an ou deux.

*Rapport de la Cour des comptes 2012 et enquête SINE 2010.

Les Echos Entrepreneurs sont partenaires de la campagne BGE #devenirentrepreneur #adoptelcoach. Retrouvez nos conseils sur www.entrepreneurs.lesechos.fr